

Enseignement d'Exploration « Santé Social »

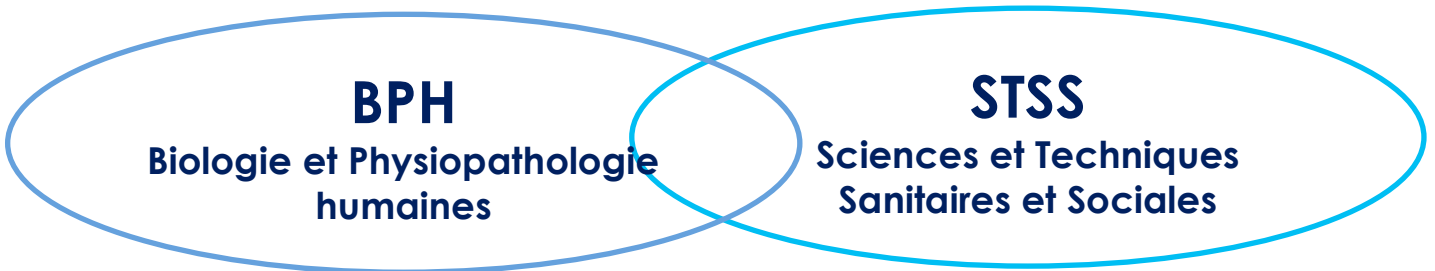
Les élèves de 2nde choisissent deux enseignements d'exploration équivalant au total à 3 heures de leur emploi du temps.

Parmi ceux-ci, ils font tout d'abord un choix entre « SES » (Sciences Economiques et Sociales) et « PFEQ » (Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion).

Puis, selon l'offre disponible dans les établissements scolaires, ils peuvent faire le choix de l'enseignement d'exploration « Santé Social ».

Cet enseignement d'exploration a pour finalité de leur faire découvrir le champ de la santé et du bien-être social à partir d'exemples de terrain et de s'interroger sur des questions de société.

Un enseignement d'exploration interdisciplinaire avec l'acquisition de compétences en :

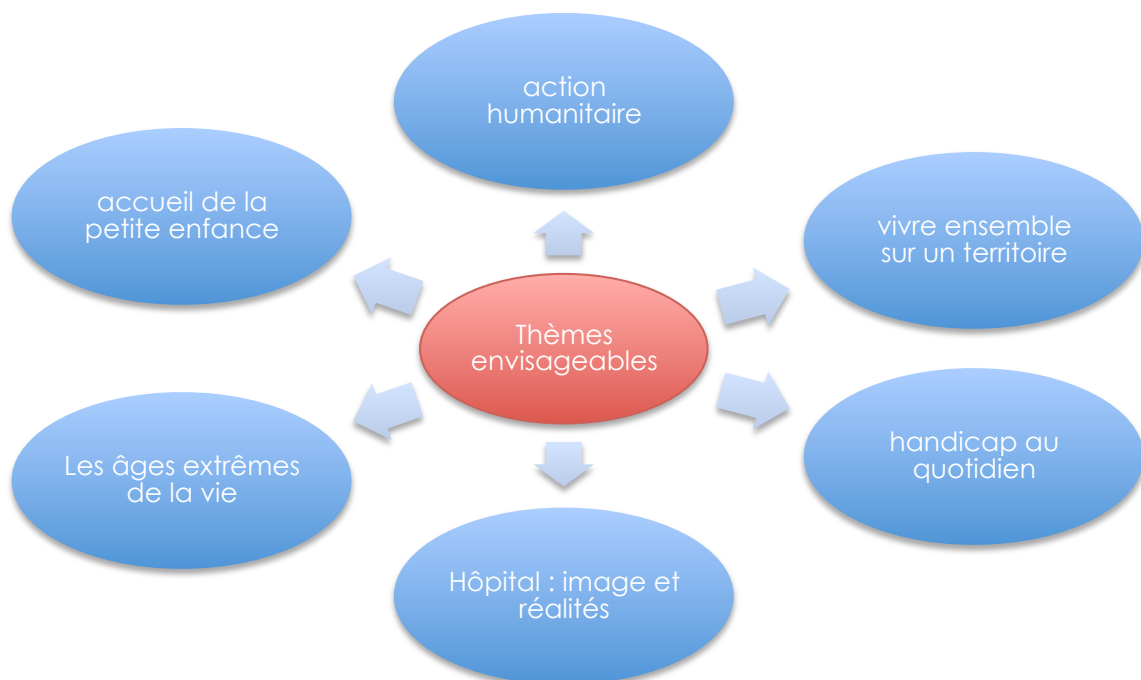


Cet EE vise au développement de compétences méthodologiques transférables, comme :

- sélectionner et traiter des informations ;
- réaliser des expérimentations et des investigations afin d'identifier paramètres ou variables, de mesurer leur influence sur les phénomènes objets d'étude ;
- présenter et communiquer les résultats et les conclusions d'une activité de recherche ou d'une étude ;
- travailler en équipe et développer son autonomie dans l'action et la décision.

Les élèves étudient au minimum deux thèmes dans l'année au libre choix des enseignants parmi ceux proposés et adaptés aux ressources locales de terrain.

Pour chacune des thématiques, l'approche se concrétise sous la forme de questionnements auxquels les élèves pourront en partie répondre grâce aux différentes activités réalisées et notions abordées.



D'autres thèmes peuvent être étudiés dans la mesure où ils répondent aux objectifs de cet enseignement, comme :

- « jeunes et monde associatif » ;
- « pauvreté dans les pays riches » ;
- « santé et travail » ;
- « dons d'organes » ;
- ...

Plus-values de cet enseignement :

- Une réflexion autour du projet d'orientation :

Au sein de chaque thème étudié, les métiers et poursuites d'études qui y sont rattachées pourront être étudiés.

- L'utilisation des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) :

Utilisation de :

- Logiciel de traitement de texte ;
- Logiciel de tableur ;
- Logiciel de gestionnaire de données ;
- Logiciel de traitement des enquêtes ;
- Logiciel de présentation ;
- Utilisation d'internet et d'intranet pour des recherches d'informations avec une sensibilisation à ses dangers ;
- Utilisation du courrier électronique pour le contact professionnel...

Repérage de :

- Logiciels spécialisés pour les systèmes d'information et de communication à l'hôpital ;
- Logiciels pour faciliter la communication des personnes handicapées ;
- Logiciels d'expérimentation assistée ;

Préparation du B2i niveau lycée

=> Voici le lien vers le BO spécial n°4 du 29 avril 2010 pour de plus amples informations d'ordre pédagogique et disciplinaire :

http://media.education.gouv.fr/file/special_4/73/9/sante_social_143739.pdf